

**Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)**

\*\*\*

**Vu la loi modifiée du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;  
Vu le règlement grand-ducal modifié du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation  
et le fonctionnement de la commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'église de l'Assomption de la Bienheureuse-Vierge-Marie à Senningen se caractérise comme suit :

L'église de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie (**GEN/SOC**) est située à cheval sur les localités de Senningen et de Niederanven, le long de la route de Trêves. Entourée d'un mur d'enceinte (**AUT**) délimitant l'ancien cimetière, elle est très visible des alentours. L'église constitue de ce fait un marqueur fort, défini par son emplacement avec son mur d'enceinte et sa grille d'entrée (**AUT**), son cimetière (**AUT**), son imposant clocher (**AUT**) et son architecture (**AUT**). La carte de Ferraris (1770-1778) ne montre aucun édifice religieux aussi bien au même emplacement que dans le village<sup>1</sup>. On constate qu'une église se situe dans le village de Hostert plus au nord. En effet, l'église de Hostert est l'église paroissiale de plusieurs villages dont Senningen. Ce n'est qu'en 1850<sup>2</sup> que deux grandes paroisses voient le jour par décret royal grand-ducal. Une succursale nouvelle est érigée à Niederanven dont dépend pareillement Senningen<sup>3</sup>. Le plan historique de 1830 ne montre également aucune église<sup>4</sup>. En 1850 la Commune de Niederanven publie un avis concernant la livraison et les travaux de construction d'une nouvelle église pour la somme de 38.000 francs<sup>5</sup>. Les plans, le cahier des charges et l'estimation sont à retirer au secrétariat de la Commune ou chez l'architecte, en l'occurrence Antoine Hartmann (1817-1891) (**OAT**). L'entrepreneur retenu est Pierre Buchholtz de Limpach<sup>6</sup>. Le terrain d'une surface de 88,07 ares est acheté à six différents propriétaires terriens pour la somme de 1029 francs. L'église est érigée dans un style néogothique (**AUT/PDR**) entre 1851 et 1853<sup>7</sup>. Le 13 décembre 1854, l'architecte de district de Grevenmacher, Charles Arendt (1825-1910), valide la réception des travaux. En 1854, des subsides à hauteur de 850 euros sont alloués à la Commune de Niederanven pour les dépenses résultant de la construction d'une église, d'un presbytère et d'un cimetière<sup>8</sup>. En 1879, un mur de clôture au cimetière est construit<sup>9</sup>. En 1882, une sacristie (**AUT**) est rajoutée à l'église<sup>10</sup>. En 1890, des autels latéraux (**AUT**) et les confessionnaux (**AUT**) sont fournis pour l'église. En 1895, la Commune reçoit un subside à hauteur de 200 francs pour

---

<sup>1</sup> Ferraris, Joseph de, Le grand Atlas de Ferraris. Le premier Atlas de la Belgique.1777. Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens et de la principauté de Liège, KBR Bibliothèque Royale de Belgique, Bruxelles, 3. Éd., 2009, Dasbourg, 244.

<sup>2</sup> WAGNER Jos, Die wichtigsten Daten der Pfarrei Niederanven, Geschichtsfrënn vun der Gemeng Nidderaanwen, 2005, p.13

<sup>3</sup> Mémorial législatif et administratif du Grand-Duché de Luxembourg, 24 mai 1850.

<sup>4</sup> Administration du cadastre et de la topographie du Grand-Duché de Luxembourg, Urkataster. Niederanven, Section B de Senningen, 1830.

<sup>5</sup> Luxemburger Wort, 11 octobre 1850.

<sup>6</sup> WAGNER Jos, Die wichtigsten Daten der Pfarrei Niederanven, Geschichtsfrënn vun der Gemeng Nidderaanwen, 2005, p.16.

<sup>7</sup> Ibidem, p.16.

<sup>8</sup> Mémorial législatif et administratif du Grand-Duché de Luxembourg, 10 janvier 1854.

<sup>9</sup> Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg, 20 octobre 1879.

<sup>10</sup> Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg, 14 janvier 1882.

l'ameublement et la décoration de l'église<sup>11</sup>. En 1897, 1898 et 1901, un subside est accordé pour des réparations<sup>12</sup>. En 1902, un subside est accordé pour des réparations au plafond de l'église<sup>13</sup>. Des réparations sont également subsidiées en 1904<sup>14</sup> et 1907<sup>15</sup> et 1917<sup>16</sup>. En 1919, des subsides sont accordés pour une mise en état de la toiture et de la tour de l'église<sup>17</sup>. En 1923, 1925 et 1926 de grosses réparations ont lieu au niveau de la tour de l'église<sup>18</sup>. En 1929, un subside est attribué pour un « nouveau mosaïque ». S'agit-il du nouveau revêtement sol constitué de carreaux de ciment ? L'église se pare d'un nouvel orgue de la manufacture G.Haupt de Lintgen en 1938<sup>19</sup>. Cet orgue n'est plus visible de nos jours. La tribune est en effet enlevée dans les années 70/80 et l'orgue a sans doute disparu de ce fait<sup>20</sup>. En 1958, l'église bénéficie d'un nouveau chauffage et de réparation de toiture et de la tour<sup>21</sup>. En 1975, de nouveaux travaux ont lieu pour la tour<sup>22</sup>. En 2011 une restauration de l'autel majeur a lieu<sup>23</sup>. En 2014, le cimetière est agrandi vers le sud<sup>24</sup>. Le plan actuel montre une église avec un clocher carré **(AUT)** flanqué de deux tourelles polygonales **(AUT)**, une nef rectangulaire **(AUT)** divisée en quatre travées **(AUT)**, rythmées par cinq contreforts **(AUT)**, un chevet polygonal à trois pans **(AUT)**. La sacristie présente également un plan polygonal **(AUT)**. Une petite construction renfermant le local technique est adossée au chevet à l'est. Le clocher de forme carrée **(AUT)** est très élancé et donne une allure imposante et verticale à l'ensemble. Il est positionné dans l'axe central **(AUT)** au-dessus du portail d'entrée et encadré de deux contreforts **(AUT)** surmontés de deux pinacles **(AUT/PDR)** montant à mi-hauteur. Les deux tourelles octogonales **(AUT)** accentuent l'effet de hauteur. La base du clocher intègre un portail ogival **(AUT/PDR)** très orné avec un tympan décoré de motifs en pierre et moulures gothiques surmonté d'un fleuron **(AUT/PDR)** et encadré par deux pinacles **(AUT/PDR)**. Au-dessus du portail une grande baie en arc ogival **(AUT)**, à meneaux **(AUT)** se terminant par un remplage décoratif en forme de quadrilobe **(AUT/PDR)** accentue la verticalité de la façade. Un oculus **(AUT)** avec un remplage également en forme de quadrilobe **(AUT/PDR)** est situé au-dessus. Le niveau supérieur du clocher est orné de baies campanaires **(AUT)** en ogive munies d'abat-sons **(AUT)**. Celui-ci est surmonté d'un parapet crénelé **(AUT/PDR)** avec pinacles **(AUT/PDR)** à chaque coin. Chaque coin du clocher principal est couronné par un **pinacle conique (AUT)**, sculpté, avec des mini-tourelles décoratives **(AUT)**. Les tourelles de part et d'autre du clocher présentent en leurs trois registres des fenêtres à lancettes **(AUT/PDR)** en forme d'ogive **(AUT/PDR)**. Les deux registres supérieurs présentent un crénelage décoratif **(AUT/PDR)**. Les tourelles sont surmontées d'une flèche octogonale **(AUT)** décorée de quatre lucarnes **(AUT)** chacune et se terminant par un épi de faîtage **(AUT)**. Le clocher est en pierres apparentes pour la majorité de ses façades. Seule la façade est et ouest sont enduites et peintes d'une peinture beige/jaune. Cependant la partie supérieure renfermant les baies campanaires n'est ni enduite ni peinte. La nef est enduite et peinte d'une couleur beige/jaune. Au niveau de chaque travée se situe une fenêtre à meneaux **(AUT/PDR)** en forme d'ogive **(AUT/PDR)** avec un réseau ajouré **(AUT/PDR)**. Les encadrements des fenêtres ainsi

---

<sup>11</sup> Luxemburger Wort, le 13 décembre 1895.

<sup>12</sup> Luxemburger Wort, 14 juillet 1897.

Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg, 18 juin 1898 et 21 septembre 1901.

<sup>13</sup> Ibidem, 30 août 1902.

<sup>14</sup> Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg, 29 août 1904.

<sup>15</sup> Luxemburger Wort, 21 septembre 1907.

<sup>16</sup> Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg, 6 février 1917.

<sup>17</sup> Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg, 12 janvier 1919.

<sup>18</sup> Ibidem, 24 décembre 1923 et 2 février 1925, 28 juin 1926.

<sup>19</sup> Luxemburger Wort, 10 décembre 1938.

<sup>20</sup> Propos recueillis auprès d'un membre de la fabrique d'église.

<sup>21</sup> Luxemburger Wort, 19 mai 1958.

<sup>22</sup> Luxemburger Wort, 15 décembre 1975.

<sup>23</sup> Promesse ministérielle du Ministère de la Culture du 26 avril 2011.

<sup>24</sup> Luxemburger Wort, 19 février 2014.

que les contreforts sont en pierre de taille apparente **(AUT)**. La nef est coiffée d'une toiture à deux versants **(AUT)**, recouverte d'ardoises rectangulaires. Le chevet présente également deux fenêtres **(AUT/PDR)** à l'est et à l'ouest de même style néogothique que celles de la nef. La façade est cependant largement recouverte par des ardoises en fibrociment, format carré du côté ouest. La sacristie présente des fenêtres plus simples **(AUT)** avec un encadrement en forme d'ogive sans meneau. Le côté ouest est également recouvert des ardoises en fibrociment. Une ouverture en pierre de taille à harpe simple **(AUT)** surmontée d'un arc brisé **(AUT)** renfermant des arcs de réseau **(AUT)** est visible à l'est et mène à l'intérieur de la sacristie. Les toitures du chevet à trois pans **(AUT)** et de la sacristie à cinq pans **(AUT)** sont recouvertes d'ardoises rectangulaires. Les corniches de la nef, du chœur et de la sacristie sont en pierre de taille **(AUT)**. On accède à l'intérieur de l'église par le portail d'entrée constitué d'une porte en bois massif à double battant **(AUT)** avec une moulure verticale décorée **(AUT)**. Chaque battant est orné de plusieurs panneaux rectangulaires en relief **(AUT)**, encadrés par de fines baguettes moulurées **(AUT)**. Les panneaux sont disposés en grille **(AUT)**. Chaque coin de panneau présente de petites étoiles sculptées **(AUT)**. Au-dessus se situe un tympan en pierre ajouré **(AUT)** avec des vitraux. Le motif central rappelle une fleur stylisée **(AUT)** avec un trèfle trilobé **(AUT)** autour. De grandes feuilles d'acanthe en relief **(AUT)** de chaque côté accentuent le style végétal **(AUT)**. Le narthex présente des carreaux de ciment pour le sol avec des motifs en croix stylisée à quatre branches<sup>25</sup> et des carreaux de faïences de style néogothique pour les soubassements des murs **(AUT/PDR)**. Des motifs floraux tels que des fleurs de lys **(AUT)** et des croix stylisées à quatre branches **(AUT)** sont repris dans les motifs des faïences. Deux portes en bois massif à un battant **(AUT)** de même style que la porte d'entrée avec un imposte en forme d'ogive **(AUT)** se font face et donnent accès aux tourelles. On accède dans la nef unique par une porte vitrée (années 60 ?). La nef majestueuse et épurée présente des voûtes en croisée d'ogives **(AUT)** élancées et montant en arcs brisés vers la clé de voûte. Les voûtes sont peintes en blanc, les nervures dans un ton sable. Des colonnes octogonales en pierre de taille épurées **(AUT)**, marquent la séparation entre la nef centrale et les collatéraux. Des chapiteaux stylisés **(AUT)** marquent la transition entre la colonne et les nervures de la voûte. Au niveau des fenêtres et des deux autels latéraux, un gâble aveugle **(AUT)** ornant les murs souligne l'architecture intérieure. Le tapis central en carreaux de ciment de style néogothique présente des motifs en croix stylisée à quatre branches **(AUT/PDR)**. Les extrémités sont ornées de rosaces géométriques **(AUT/PDR)**. De part et d'autre du tapis central des carreaux de ciment monochromes de couleur rouge et gris sont plus récents (années 50 /60 ?). Au-dessus de la porte d'entrée, une très grande baie vitrée<sup>26</sup> est visible, remplaçant une ancienne tribune disparue dans les années 70/80. Deux autels latéraux de style néogothique **(AUT/PDR)** marquent le début du chœur. L'autel de gauche est voué à la Sainte Vierge alors que l'autel de droite comporte en sa niche centrale un Sacré Cœur de Jésus. Le chœur renferme une belle voûte en croisée d'ogives **(AUT)** avec des nervures filigranes **(AUT)**, peinte dans les mêmes tons que les voûtes de la nef. Le sol en travertin est postérieur à la construction de l'édifice. Le chœur a d'ailleurs subi un agrandissement vers la nef (après Concile Vatican II). Des gâbles aveugles **(AUT)** ornent les murs soulignant entre autres l'autel majeur. Celui-ci trône dans le fond du chœur. De même style néogothique que les autels latéraux, il forme avec ceux-ci et un confessionnal encore conservé à l'entrée de l'église un bel ensemble néogothique. Dans les deux niches principales trônent les Saints Pierre **(AUT)** à gauche et Jean **(AUT)** à droite, entourés d'anges **(AUT)**. Le tabernacle représentant deux anges agenouillés est de facture plus récente. Concernant les vitraux, la rose au-dessus du

---

<sup>25</sup> Les travaux pour poser la grande baie vitrée ont endommagé les carreaux de ciment d'origine qui ont été remplacés par des carreaux de même style en 2023.

<sup>26</sup> Cette grande baie vitrée a été installée en 2023 d'après un membre de la fabrique d'église.

portail n'est ni daté, ni signée. Au niveau de la nef, les vitraux de gauche (**AUT/PDR**) représentent : « Sainte Anne et Marie », 1922 ; « L'apparition de la Consolatrice des Affligés », 1922 ; « Marie-Madeleine lavant les pieds du Christ », 1918 et « le don du rosaire à Saint Dominique », 1918. Ces vitraux sont de E.Simminger (**OAT**). Les vitraux à droite représentent : « L'apparition d'un Ange à Saint Martin », 1922, « La Sainte Famille », 1922 ; « Le retour du fils prodigue », 1918 et « L'apparition du Sacré Cœur à Sainte Marguerite Marie Alacoque », 1918. Ils sont signés du même maître verrier. Les vitraux du chœur au nombre de quatre montrent des motifs géométriques de style art déco (**AUT/PDR**) et datent de 1931. Ils sont signés du maître verrier Fa.Binsfeld und Cho. (**OAT**)<sup>27</sup>. La grande verrière au niveau du clocher montre également des motifs géométriques avec une croix au centre (**AUT/PDR**). Elle est datée vers 1930.

Au vu des critères énumérés ci-dessus, à savoir entre autres l'ensemble constitué par l'église avec ce très bel exemple d'architecture néogothique, notamment son clocher, ses deux tourelles, sa nef majestueuse, ses voûtes en croisées d'ogives et ses nervures filigranes, ses vitraux, son autel majeur, ses autels latéraux ainsi que le confessionnal ; l'église de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie remplit les conditions nécessaires pour être classée en tant que patrimoine culturel national.

Critères remplis : **AUT**– authenticité, **GEN**- genre, **PDR**- période de réalisation, **OAT**-œuvres architecturales, artistiques ou techniques, **SOC**- histoire sociale et des cultes.

**La COPAC émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'église de l'Assomption de la Bienheureuse-Vierge-Marie à Senningen (no cadastral 327/536).**

Présent(e)s : Beryl Bruck, Christine Muller, Claudine Arend, Gaetano Castellana, Gilles Surkijn, Heike Pösche, Jean-Claude Welter, Lisa Hoffmann, Michel Pauly, Paul Ewen, Silvia Martins Coelho.

Luxembourg, le 19 juin 2025

---

<sup>27</sup> JANSEN-WINKELN Annette, Asselborn, Saints-Pierre-et-Paul, Lexikon der Glasmalerei im Großherzogtum Luxemburg, Band 1, Stiftung Forschungsstelle Glasmalerei des 20. Jh. e. V., 2010.